

Rapport des consultations citoyennes sur la gestion de l'eau

Ensemble, décidons de l'avenir de la ressource EAU!



Janvier 2013

Table des matières

Table des matières	2
1. Mandat et objectifs	3
2. Plan directeur de l'eau	3
3. Consultations citoyennes	4
4. Résultats	7
Annexe 1 – Zone de gestion intégrée de l'eau par bassin versant Gaspésie Nord	9
Annexe 2 – Secteurs, dates et lieux des assemblées citoyennes	10
Annexe 3 – Affiche promotionnelle des assemblées citoyennes	11
Annexe 4 – Exemples de cartes heuristiques	12
Annexe 5 – Questionnaire	13
Annexe 6 – Dépliants mis à la disposition des participants	15
Annexe 7 – Préoccupations liées à la ressource eau	16
Annexe 8 – Priorités liées à la ressource eau	25
Annexe 9 – Vision des acteurs de l'eau	29
Annexe 10 – Changements climatiques	32

1. Mandat et objectifs

Le Conseil de l'eau du nord de la Gaspésie est organisme de bassins versants œuvrant à la mise en place d'une gestion intégrée et concertée des ressources en eau. Sa mission est d'assurer la concertation, la planification et la conciliation des usages de l'eau. Son mandat principal est l'élaboration et la mise à jour d'un Plan directeur de l'eau ainsi que le suivi de sa mise en œuvre, en s'assurant d'informer et de consulter les acteurs de l'eau de la zone Gaspésie Nord.

Dans le cadre de ce mandat, des consultations citoyennes sur la gestion de l'eau ont eu lieu sur le territoire nord de la Gaspésie (annexe 1). Ces consultations s'inscrivent dans une démarche de participation citoyenne. Le Conseil de l'eau veut élaborer avec la collaboration des acteurs de l'eau, incluant le grand public, un Plan directeur de l'eau représentatif des réalités propres à leur bassin versant.

L'objectif premier des consultations citoyennes était de recueillir les préoccupations et les priorités relatives à l'eau, aux usages et aux écosystèmes qui y sont associés. C'était aussi l'occasion de faire connaître le Conseil de l'eau du nord de la Gaspésie, d'expliquer la gestion intégrée de l'eau par bassin versant et les étapes d'un plan directeur de l'eau, de présenter le portrait abrégé des bassins versants de la zone Gaspésie Nord et d'amorcer l'élaboration de la vision des acteurs de l'eau. De plus, consulter les citoyens permettait d'avoir accès à un savoir local sur les bassins versants et les activités s'y déroulant, savoir qui sera valorisé en l'intégrant au Plan directeur de l'eau de la zone Gaspésie Nord.

2. Plan directeur de l'eau

L'élaboration du plan directeur de l'eau constitue les premières étapes du cycle de gestion intégrée des ressources en eau (figure 1). Des consultations citoyennes sont nécessaires à deux moments dans ce processus, soit lors de l'analyse des bassins versants, les premières venant donc d'être tenues, et les deuxièmes à l'étape du plan d'action.

La participation des acteurs de l'eau est essentielle à l'élaboration du plan directeur de l'eau ainsi qu'à sa mise en œuvre. Les acteurs de l'eau doivent se doter d'une vision commune, un outil de mobilisation guidant l'élaboration de ce plan directeur.

Les préoccupations et les connaissances recueillies lors des consultations citoyennes seront intégrées au portrait des bassins versants de la zone Gaspésie Nord. Les préoccupations seront analysées afin d'identifier les problèmes réels et potentiels reliés à l'eau et ainsi établir le diagnostic. Ensuite, les enjeux de l'eau pour la zone Gaspésie Nord seront déterminés et les priorités définies en considérant celles mentionnées par les acteurs de l'eau lors des consultations. Par la suite, les objectifs permettant de résoudre les problèmes seront déterminés et s'ensuivra l'élaboration du plan d'action regroupant les projets et les activités à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs fixés.



Figure 1. Étapes du cycle de la gestion intégrée des ressources en eau¹

3. Consultations citoyennes

Table de concertation

Lors d'une réunion du conseil d'administration (mai 2012) du Conseil de l'eau du nord de la Gaspésie et de l'assemblée générale annuelle de l'organisation (juin 2012), les membres de la table de concertation ont été consultés sur leurs préoccupations en lien avec la gestion de l'eau. L'élaboration de la vision des acteurs de l'eau a aussi été amorcée à l'occasion de ces réunions.

Kiosque

Le Conseil de l'eau du nord de la Gaspésie a tenu un kiosque lors de deux événements en septembre 2012 :

- Journée internationale des personnes âgées 2012, à Grande-Vallée;
- Fête des Récoltes, à Cap-au-Renard.

Assemblées citoyennes d'information et de consultation sur l'eau

Des assemblées citoyennes d'information et de consultation sur l'eau se sont déroulées dans cinq secteurs couvrant la zone Gaspésie Nord, en octobre et novembre 2012 (annexe 2). Ce découpage de la zone avait pour but de tenir compte des réalités locales.

¹ Source : Gangbazo, G. (2011). *Guide pour l'élaboration d'un plan directeur de l'eau : un manuel pour assister les organismes de bassin versant du Québec dans la planification de la gestion intégrée des ressources en eau*. Québec, Québec : ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.

Pour annoncer la tenue de ces assemblées citoyennes, un communiqué de presse et une affiche promotionnelle (annexe 3) ont été envoyés aux journaux, aux radios, aux télévisions communautaires ainsi qu'à certaines municipalités et organisations afin qu'elles les fassent paraître sur leur site Web (début octobre 2012). L'affiche a aussi été apposée à différents endroits sur le territoire. Aussi, les membres de la table de concertation et de la liste de diffusion du Conseil de l'eau ont été invités à participer à ces assemblées citoyennes.

Afin de permettre à tous de venir s'exprimer, deux séances ont eu lieu à chacune des journées. De 13 h 30 à 16 h 30, les participants étaient accueillis en formule porte ouverte. En soirée, de 18 h 30 à 21 h, la séance se déroulait en deux temps : une première partie informative et une seconde où les citoyens prenaient la parole.



La partie informative comportait une première présentation expliquant la gestion intégrée de l'eau par bassin versant, présentant le Conseil de l'eau du nord de la Gaspésie et décrivant les étapes d'élaboration d'un plan directeur de l'eau. Une deuxième présentation traçait un portrait abrégé des bassins versants de la zone, de façon personnalisée pour chaque secteur dans le but de favoriser le sentiment d'appartenance.

À la deuxième partie de l'assemblée citoyenne, les participants ont été invités à prendre la parole. Des questions leur ont été posées afin d'amorcer la discussion.

La parole aux citoyens

Quelles sont vos préoccupations relatives à l'eau?

À quoi tenez-vous dans votre bassin versant?

Quelles ressources en eau et quels usages de l'eau désirez-vous protéger, restaurer ou mettre en valeur?

Maintenant, projetez-vous dans le futur (20-30 ans).

Quelle est votre vision, votre idéal à concrétiser dans votre bassin versant en lien avec la ressource eau?

Lors des trois dernières assemblées citoyennes, des questions concernant les changements climatiques ont été ajoutées².

Questions sur les changements climatiques

*Avez-vous remarqué des signes de changements climatiques
au cours des 3, 4 ou 5 dernières décennies?*

*Avez-vous remarqué des signes de changements climatiques
au cours des cinq dernières années?*

*Pensez-vous que des effets des changements climatiques
seront observés dans les prochaines années?*

Outils d'information et de consultation

- Les présentations PowerPoint décrivant les bassins versants spécifiques à chaque secteur traitaient particulièrement des sujets tels que le réseau hydrographique, les débits, la qualité de l'eau, les zones inondables, les activités humaines, les usages de l'eau, les espèces floristiques et fauniques en lien avec l'eau.
- La carte heuristique³ ou Mind Mapping, un support visuel, a été utilisé pour la prise de notes (annexe 4). Chaque préoccupation, priorité et vision des acteurs de l'eau a été formulée et validée par le participant au moment des consultations. Puis, lors de la compilation, une reformulation a été faite pour une meilleure compréhension.
- Un questionnaire sur les préoccupations, les priorités et la vision des acteurs de l'eau (annexe 5) a été distribué. Les participants étaient invités à le remplir s'ils avaient de nouvelles informations ou à le remettre à d'autres personnes n'ayant pu participer aux assemblées citoyennes. Les réponses pouvaient être transmises au Conseil de l'eau par courriel, par la poste ou par téléphone.
- Des cartes à grande échelle des bassins versants ont été utilisées pour réaliser, de façon interactive, la cartographie des préoccupations et des priorités. Les participants pouvaient ainsi interagir en situant certaines de leurs préoccupations et priorités.
- Les cartes thématiques des bassins versants de la zone Gaspésie Nord pouvaient être consultées :
 - Zone de gestion intégrée de l'eau par bassin versant Gaspésie Nord

² Il a été jugé bon d'ajouter ces questions à la suite d'une conférence sur *l'Intégration de la variabilité climatique dans les plans directeurs de l'eau* faite par le Regroupement des organismes de bassins versants du Québec (ROBVQ), au 13^e Rendez-vous des organismes de bassins versants, les 26 et 27 octobre 2012, à Rimouski.

³ La carte heuristique est une façon visuelle d'organiser les idées tout en faisant ressortir l'essentiel. Elle permet de compiler de façon claire et organisée l'essentiel des discussions. C'est une représentation graphique d'idées et des relations entre ces idées.

- Organisation territoriale
 - Géologie
 - Dépôts de surface
 - Topographie
 - Hydrographie, hydrologie et hydrogéologie
 - Drainage
 - Activités humaines
 - Récrétotourisme et conservation
 - Usages de l'eau
- Des dépliants d'information étaient mis à la disposition des visiteurs (liste des dépliants à l'annexe 6).

4. Résultats

Au total, quatre-vingt-quatre acteurs de l'eau ont participé aux consultations publiques. Ils ont notamment apprécié la démarche qui donnait la parole aux citoyens leur permettant ainsi de s'exprimer au sujet de la ressource eau et de sa gestion. Ils ont estimé l'approche globale fondamentale pour une gestion intégrée de l'eau. Aussi, dans leur évaluation des consultations, les participants ont fait mention des objectifs du processus clairement définis ainsi que d'outils de consultation efficaces et de qualité tels que les présentations, les cartes heuristiques, la cartographie des préoccupations et celles des priorités. Les participants ont également apprécié le portrait personnalisé des bassins versants de leur secteur.

La compilation des préoccupations, des priorités et des idéaux à concrétiser est présentée aux annexes 7, 8 et 9 respectivement. Le classement est fait par évènement de consultation (table de concertation, assemblée générale, kiosque, assemblées citoyennes). Les signes des changements climatiques et leurs effets appréhendés sont présentés à l'annexe 10.

Préoccupations

Les préoccupations des acteurs de l'eau seront analysées afin d'identifier les problèmes réels et potentiels des bassins versants. Les préoccupations soulevées portent particulièrement sur :

- la qualité de l'eau;
- l'approvisionnement en eau potable;
- la contamination, surconsommation et commercialisation de l'eau;
- l'assainissement des eaux usées;
- les installations septiques non conformes;
- le manque de connaissances sur les eaux souterraines;
- la protection des cours d'eau, des bandes riveraines et des milieux humides;
- l'érosion des berges des cours d'eau;
- les embâcles de bois;
- les inondations;
- les activités forestières;

- l'exploitation des hydrocarbures et de l'argile alumineuse;
- la gestion des matières résiduelles;
- la dégradation de l'aire naturelle des habitats côtiers de la Gaspésie;
- le manque de sensibilisation aux impacts sur l'eau des activités humaines;
- la réglementation.

Priorités

Les priorités des acteurs de l'eau permettront de définir les principales actions à réaliser dans le plan d'action afin de résoudre les problèmes identifiés. Les priorités mentionnées peuvent se résumer ainsi :

- fournir une eau potable de qualité pour tous;
- sensibiliser à la consommation responsable de l'eau;
- préserver les bons usages actuels des ressources en eau;
- protéger et mettre en valeur les écosystèmes liés à l'eau (rivières, lacs, milieux humides, bandes riveraines, paysages, etc.);
- assurer une gestion intégrée saine et durable de l'eau.

Vision des acteurs de l'eau

Les idéaux à concrétiser d'ici 20 à 30 ans serviront à élaborer une vision des acteurs de l'eau commune. Les idéaux évoqués suivants reflètent l'ensemble :

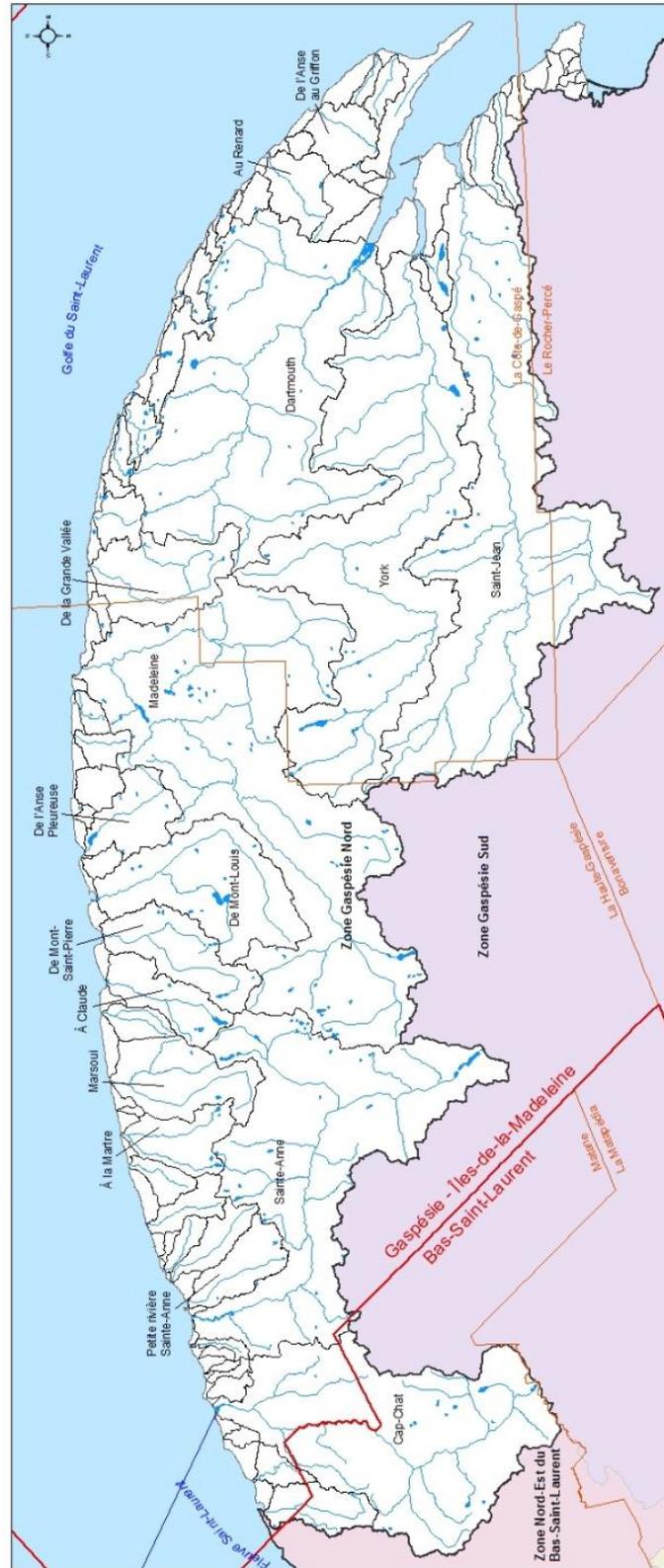
- les ressources en eau sont maintenues en bon état;
- les réglementations sont appliquées;
- nos actions sont préventives;
- les activités humaines n'affectent pas la qualité de l'eau;
- la qualité de l'eau, la quantité d'eau et les écosystèmes sont protégés;
- tous sont conscients de l'importance de l'eau;
- les utilisateurs des ressources en eau sont écoresponsables;
- il n'y a pas de surconsommation d'eau;
- la protection de l'eau est une vision partagée par tous les intervenants.

Changements climatiques

Les signes des changements climatiques et leurs effets appréhendés seront intégrés à la section du portrait de la zone traitant de la variabilité climatique. Les informations colligées sur les signes sont notamment les suivantes :

- gelées d'automne tardives;
- moins de neige, des redoux et de la pluie en hiver;
- décalage des saisons;
- inondations plus fréquentes;
- patron différent d'arrivée et de départ de certaines espèces aviaires;
- formation tardive des glaces ou absence de glaces;
- plus de grands vents;
- niveau d'eau bas des lacs et rivières.

Annexe 1 – Zone de gestion intégrée de l’eau par bassin versant Gaspésie Nord



Annexe 2 – Secteurs, dates et lieux des assemblées citoyennes

Secteur	Date	Lieu
Cap-au-Renard, La Martre, Marsoui, Ruisseau-à-Rebours, Rivière-à-Claude, Mont-Saint-Pierre, Mont-Louis, L'Anse-Pleureuse, Gros-Morne	Lundi 22 octobre	Mont-Saint-Pierre Salle Octave-Coulombe 102, Prudent-Cloutier
Capucins, Cap-Chat, Sainte-Anne-des-Monts, Cap-Seize, Tourelle	Mercredi 24 octobre	Sainte-Anne-des-Monts Maison de la culture 120, 7 ^e Rue Ouest
Manche-d'Épée, Madeleine-Centre, Rivière-Madeleine, Grande-Vallée, Petite-Vallée, Pointe-à-la-Frégate, Cloridorme, Saint-Yvon	Mercredi 31 octobre	Grande-Vallée Centre socioculturel 3, Saint-François-Xavier Est
L'Anse-à-Valleau, Pointe-Jaune, Saint-Maurice-de-l'Échouerie, Petit-Cap, Rivière-au-Renard, Rivière-Morris, L'Anse-au-Griffon, Cap-des-Rosiers	Mardi 6 novembre	Rivière-au-Renard Centre multifonctionnel 55, rue du Banc
Cap-aux-Os, Penouille, Rose Bridge, Fontenelle, Saint-Majorique, Pointe-Navarre, Murdochville, Gaspé, Douglastown, Saint-Georges-de-Malbaie, Bougainville, Belle-Anse, Barachois	Mercredi 7 novembre	Gaspé Musée de la Gaspésie 80, boulevard Gaspé

Annexe 3 – Affiche promotionnelle des assemblées citoyennes

Activité gratuite

OBV
ORGANISMES DE
BASSINS VERSANTS
DU QUÉBEC

Du 22 octobre
au 7 novembre 2012

ASSEMBLÉES CITOYENNES d'information et de consultation sur l'EAU

Le Conseil de l'eau invite tous les acteurs de l'eau, particulièrement le grand public, à venir s'informer et s'exprimer sur la gestion de la ressource EAU dans la zone nord de la Gaspésie.

Au programme

- Explication de la gestion intégrée de l'eau par bassin versant
- Brève présentation du portrait de l'eau des bassins versants de la zone Gaspésie Nord
- Consultation afin de recueillir vos connaissances et préoccupations relatives à l'eau

Plages horaires flexibles pour permettre à tous de venir s'exprimer

- De 13 h 30 à 16 h 30: Accueil des participants en formule porte ouverte
- De 18 h 30 à 21 h: Séance d'information suivie d'une période de consultation

Secteurs	Dates	Lieux
De Cap-au-Renard à Gros-Morne	Lundi 22 octobre	Mont-Saint-Pierre Salle Octave-Coulombe 102, Prudent-Cloutier
De Capucins à Tourelle, incluant Cap-Seize	Mercredi 24 octobre	Sainte-Anne-des-Monts Maison de la culture 120, 7 ^e Rue Ouest
De Manche-d'Épée à Saint-Yvon	Mercredi 31 octobre	Grande-Vallée Centre socio-culturel 3, Saint-François-Xavier Est
De L'Anse-à-Valleau à Cap-des-Rosiers	Mardi 6 novembre	Rivière-au-Renard Centre multifonctionnel 55, rue du Banc
De Cap-aux-Os à Barachois, incluant Murdochville	Mercredi 7 novembre	Gaspé Musée de la Gaspésie 80, boulevard Gaspé

Ensemble, décidons de l'avenir de la ressource EAU!

Organisé par



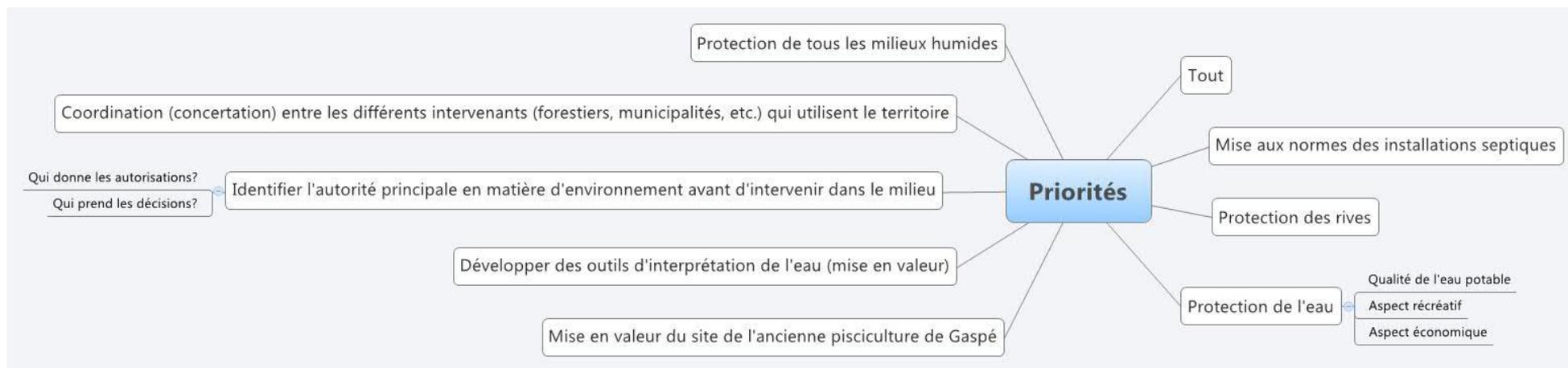
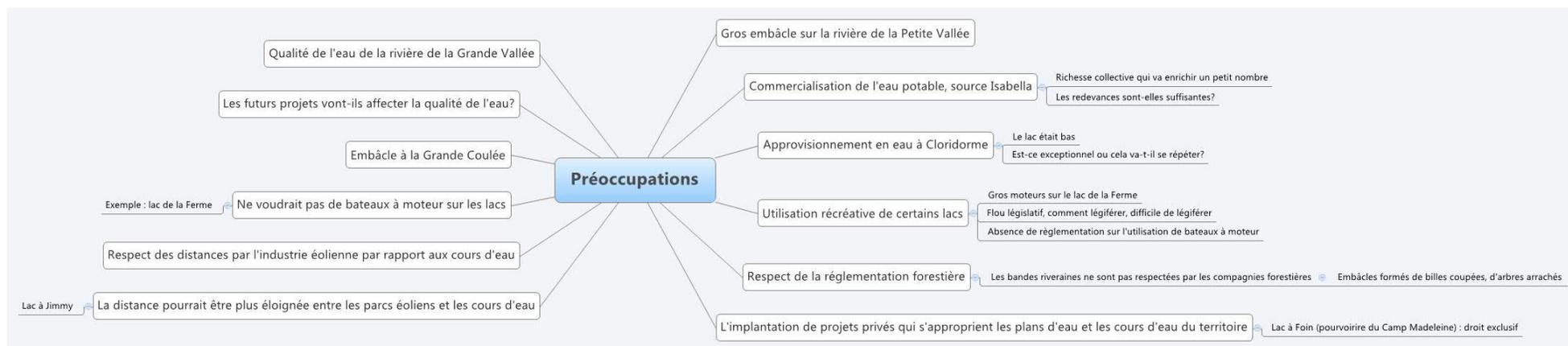
Le Conseil de l'eau du
Nord de la Gaspésie

Pour informations
ressource.eau@gmail.com
(418)797-2602

Développement durable,
Environnement
et Parc

Québec

Annexe 4 – Exemples de cartes heuristiques



ENSEMBLE, décidons de l'avenir de la ressource EAU

**CONSULTATION DES COMMUNAUTÉS
SUR LES PRÉOCCUPATIONS ET LES PRIORITÉS RELIÉES À L'EAU**

Le Conseil de l'eau du nord de la Gaspésie est une table de concertation regroupant les acteurs de l'eau des bassins versants des rivières de la zone Gaspésie Nord. Il a pour mandat l'élaboration d'un plan directeur de l'eau (portrait, diagnostic et plan d'action). Pour le réaliser, il est essentiel d'informer et de consulter les communautés du territoire.

Ainsi, nous désirons recueillir vos connaissances, vos préoccupations et vos priorités relativement à l'EAU et aux écosystèmes associés à cette ressource. Nous vous demandons de remplir ce court questionnaire pour nous en faire part. Ces informations serviront à compléter le portrait de la zone, à identifier les problèmes et les problématiques et à déterminer les actions à entreprendre.

*Vous connaissez vos lacs et vos rivières
ainsi que les activités sur votre bassin versant.*

1. Quelles sont vos préoccupations relatives à la ressource EAU? (en termes de qualité, quantité, accessibilité, sécurité, « culturalité », écosystèmes). Décrivez-les et spécifiez l'endroit.
(ex. : interventions dans les cours d'eau sans permis, embâcles sur les cours d'eau, contamination des puits d'eau potable, l'eau est prise pour acquise, présence d'une espèce envahissante)

2. Toujours en lien avec l'EAU, à quoi tenez-vous dans votre bassin versant? Quelles ressources et quels usages désirez-vous protéger, restaurer ou mettre en valeur? Décrivez, et spécifiez l'endroit.
(ex. : les petits cours d'eau, les berges des lacs et rivières, les milieux humides, l'accès aux lacs pour la pêche, l'eau potable)

3. Maintenant, projetez-vous dans le futur (dans 20-30 ans). Quelle est votre vision, votre idéal, à concrétiser dans votre bassin versant en lien avec la ressource EAU?
(ex. : les gens sont écoresponsables, la pêche est toujours possible sur nos rivières et nos lacs, l'eau est un bien commun)

Identification

Nom : _____

Localité : _____

Téléphone ou adresse courriel : _____

Note : Vos coordonnées seront utilisées uniquement pour obtenir des précisions sur vos réponses.

Si vous représentez une organisation, entreprise, association, municipalité ou autre, spécifiez-le : _____

Désirez-vous être tenu au courant de nos activités par courriel? Oui Non

**Veillez nous faire parvenir vos réponses avant le 30 novembre 2012.
Merci de votre collaboration.**

15, 1^{re} Avenue Ouest, Saint-Maxime-du-Mont-Louis (Québec) G0E 1T0
Courriel : ressource.eau@gmail.com
Téléphone : 418 797-2602

Annexe 6 – Dépliants mis à la disposition des participants

- *Entrepreneurs, avant d'intervenir près d'un lac, d'un cours d'eau ou d'un milieu humide, renseignez-vous!*
(Gouvernement du Québec)
- *La gestion intégrée de l'eau par bassin versant*
(Regroupement des organismes de bassin versant du Québec)
- *Aménagement et entretien des propriétés résidentielles (complet)*
(Regroupement des organismes de bassin versant du Québec)
- *Aménagement et entretien des propriétés résidentielles (résumé)*
(Regroupement des organismes de bassin versant du Québec)
- *Le Conseil de l'eau du nord de la Gaspésie*
(Conseil de l'eau du nord de la Gaspésie)
- *Je protège mon héritage... Je végétalise ma bande riveraine*
(Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec)
- *Vos lacs et cours d'eau – Une richesse collective à préserver*
(Gouvernement du Québec)
- *Les algues bleu vert dans nos plans d'eau*
(Gouvernement du Québec)
- *Guide d'identification des fleurs d'eau de cyanobactéries*
(Gouvernement du Québec)
- *Les étangs temporaires – Importants en permanence!*
(Agence régionale de mise en valeur des forêts privées du Bas-Saint-Laurent)
- *La gestion de l'eau au Québec – Joignez le courant!*
(Regroupement des organismes de bassin versant du Québec)

Annexe 7 – Préoccupations liées à la ressource eau

Table de concertation
Des causes naturelles et des interventions humaines dégradent des cours d'eau.
Les petits cours d'eau ne sont pas pris en compte.
Des interventions se font dans les cours d'eau sans permis, sans suivre la réglementation.
Les coûts associés aux interventions sur les rivières sont élevés. <ul style="list-style-type: none"> • <i>Les MRC n'ont pas toujours les moyens.</i>
Les crues sont plus importantes. <ul style="list-style-type: none"> • <i>Bris des ponceaux, des sentiers des véhicules hors route et érosion du réseau routier.</i>
Les embâcles de bois nuisent à la montaison des saumons et font en sorte que le cours d'eau sort de son lit, brise les terres et forme plusieurs branches. <ul style="list-style-type: none"> • <i>Rivière Saint-Jean</i>
La faible connaissance de l'hydrogéologie
Le lixiviat au lieu d'enfouissement technique de Gaspé <ul style="list-style-type: none"> • <i>La possibilité de rejets de lixiviat dans la rivière York</i> • <i>Les pluies diluviennes n'ont pas été prises en compte dans la conception du lieu d'enfouissement technique.</i> • <i>Le délestage du lixiviat à Rivière-au-Renard (avec ou sans autorisation)</i>
L'application de la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables est difficile, surtout en terre privée.
Les coupes forestières sur les flancs de montagnes entraînent de la sédimentation dans les cours d'eau et les frayères à saumon ainsi que des crues plus importantes. <ul style="list-style-type: none"> • <i>Par exemple, sur la rivière Dartmouth</i>
L'augmentation de l'achalandage des territoires de chasse et pêche entraîne une dégradation des chemins forestiers et des ponceaux. <ul style="list-style-type: none"> • <i>Zone d'exploitation contrôlée Cap-Chat</i>
L'eau est tenue pour acquise.
Dans le cas des nouveaux projets, l'utilisation de l'eau et les rejets ne sont pas décrits de façon transparente.
L'accès financier pour l'installation conforme de fosses septiques
Pour les MRC, les normes d'intervention dans les cours d'eau sont trop contraignantes <ul style="list-style-type: none"> • <i>Intervenir dans les cours d'eau pour les MRC est compliqué (certificat d'autorisation, plan et devis, plusieurs étapes)</i>
Que toutes les préoccupations des acteurs soient définies comme des problèmes réels (ou potentiels).
Le grand public manque d'informations sur les règlements, leurs impacts sur l'eau et le rôle du MDDEP en matière d'eau.
Les propriétaires de lots privés manquent de connaissances sur les règlements et leurs impacts sur l'eau.
Le territoire bâti se développe dans les zones sensibles. <ul style="list-style-type: none"> • <i>Dégrade les berges des cours d'eau et entraîne la contamination de l'eau.</i>

Nos actions ne sont pas préventives. <ul style="list-style-type: none"> • <i>Notamment concernant les espèces exotiques envahissantes (algue Didymo et autres)</i>
Assemblée générale annuelle
Que contiendront les effluents de l'usine d'extraction d'alumine rejetés dans la rivière de la Grande Vallée?
Des puits d'eau potable sont contaminés par des installations septiques désuètes.
Des résidences sont sans installations septiques ou les installations sont trafiquées (30 % au moins).
Des puisards sont encore utilisés (installations septiques non conformes).
Le contrôle de la vidange des fosses septiques est difficile à faire.
Des municipalités sont sans systèmes d'assainissement des eaux usées.
Kiosque Journée internationale des personnes âgées (Grande-Vallée)
La modification du trajet de la rivière Cap-Chat lors des coups d'eau entraîne des dommages aux résidences riveraines. <ul style="list-style-type: none"> • <i>Rien n'a été fait pour remédier à la situation et pour contrer les dommages.</i>
L'exploitation des minerais et de l'eau
Les rejets de l'usine d'extraction d'alumine peuvent-ils contaminer la prise d'eau de Grande-Vallée?
Le manque d'information sur les projets d'exploitation de l'argile alumineuse et du gaz naturel
Le manque d'information sur les rejets et les déversements de la transformation de l'argile alumineuse à Grande-Vallée
L'exploitation de l'argile alumineuse
L'exploitation du gaz de schiste peut polluer l'eau.
La fracturation hydraulique
Le nouveau puits d'approvisionnement en eau potable de Madeleine-Centre risque-t-il d'être contaminé? <ul style="list-style-type: none"> • <i>La nouvelle usine de production d'eau potable est près d'un réservoir de mazout et d'une fosse septique</i>
Quel traitement de l'eau sera utilisé au nouveau puits de Madeleine-Centre? <ul style="list-style-type: none"> • <i>L'eau dans le nouveau puits sent le soufre.</i>
Un puits individuel d'approvisionnement en eau situé sur le bord de la mer peut-il être contaminé?
L'entreprise qui commercialisera l'eau de la source Isabella n'a pas beaucoup de comptes à rendre. <ul style="list-style-type: none"> • <i>Les redevances profiteront-elles à la communauté?</i>
Des gens jettent des déchets dans l'eau quand ils vont pêcher.
Kiosque Fête des Récoltes (Cap-au-Renard)
L'érosion des berges sur la rivière Sainte-Anne <ul style="list-style-type: none"> • <i>Certains propriétaires riverains ont coupé les arbres le long de la rivière.</i>
L'érosion des berges le long de la rivière Cap-Chat <ul style="list-style-type: none"> • <i>Il peut y avoir un lien avec la coupe forestière (après une pluie, l'eau est brune).</i>
L'ancien dépotoir de Mont-Louis a-t-il contaminé l'eau souterraine? <ul style="list-style-type: none"> • <i>Un puits d'approvisionnement en eau potable peut-il être creusé à cet endroit?</i>

Le petit cours d'eau entre les routes Lavoie et Dugas (bassin résiduel, à Sainte-Anne-des-Monts) reçoit les eaux pluviales du secteur industriel et de la route 132. <ul style="list-style-type: none"> • <i>Les produits chimiques provenant de la route et du secteur industriel se retrouvent à la mer.</i>
L'eau que l'on boit à Mont-Louis est-elle de bonne qualité? <ul style="list-style-type: none"> • <i>Des analyses sont-elles faites et des résultats d'analyse sont-ils disponibles?</i>
Les bactéries et les produits chimiques contenus dans les traînées blanches des avions peuvent tomber dans l'eau.
Quels peuvent être les impacts des cigarettes jetées dans l'eau?
Les gens jettent encore leurs déchets dans l'eau.
Où vont les déchets au camping du Mont-Albert?
Les coupes forestières se font trop près des lacs. <ul style="list-style-type: none"> • <i>Lac Ozias dans le bassin versant de Mont-Louis (têtes d'arbres dans l'eau)</i> • <i>Lacs Turcotte et Lemieux dans le bassin versant de Mont-Saint-Pierre</i>
De la coupe à blanc se fait sur le bord des rivières en terre privée.
Un entreposage de vieilles carcasses de voitures se fait près du Ruisseau Flétan.
L'usine d'extraction d'alumine est trop près de l'eau, trop près d'une rivière à saumon (rivière Madeleine).
Comment se fait le contrôle de la végétation sous les lignes de transport d'énergie électrique? <ul style="list-style-type: none"> • <i>Quels sont les produits chimiques utilisés? Utilisent-ils vraiment ce qu'ils disent? Quels sont les impacts de ces produits sur l'environnement? Ces produits se retrouvent dans l'eau éventuellement, ils n'agissent pas que localement.</i>
La « cour à scrap » à Cap-au-Renard (bassin versant ruisseau Vallée) a sûrement des impacts négatifs sur la qualité de l'eau. <ul style="list-style-type: none"> • <i>Site de recyclage de véhicule hors d'usage à Cap-au-Renard (commerce)</i> • <i>L'eau de la source se trouvant juste au bas de la montagne n'est plus bonne.</i>
Lors de grandes marées, les déchets du garage de Rivière-Madeleine se retrouvent dans l'eau. <ul style="list-style-type: none"> • <i>Garage (commerce)</i>
Un puits d'approvisionnement en eau potable a été pollué par le sel déglaçant des camions stationnés sur un terrain privé. <ul style="list-style-type: none"> • <i>Bassin versant ruisseau des Olives</i> • <i>De l'huile, de l'essence et du goudron s'écoulent du camion.</i> • <i>Depuis au moins 5 ans, des tests d'eau ont été faits et le MDDEP a été contacté.</i>
Où vont les eaux usées au camping du Mont-Albert?
L'assainissement des eaux à Cap-Chat devrait être fait depuis longtemps.
Assemblée citoyenne - Cap-au-Renard à Gros-Morne
La dynamique des marées à l'embouchure des rivières est méconnue.
La méthode du tiers inférieur pour l'entretien des fossés routiers est non respectée. <ul style="list-style-type: none"> • <i>Les sédiments vont dans les cours d'eau et dans les conduites pluviales.</i>
Les zones d'érosion des berges sur les rivières de Mont-Saint-Pierre, de Mont-Louis et du Gros Morne (à l'érablière).
L'érosion rapide des berges le long de la rue de la Rivière à Mont-Louis, en amont du pont de la route 132.

<p>Les embâcles dévient les cours d'eau, endommagent les terres privées, où il y a des résidences secondaires, et empêchent la rivière de suivre son cours.</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Rivière de l'Anse Pleureuse</i>
<p>Des embâcles sur la rivière de l'Anse Pleureuse entraînent la perte de terres riveraines.</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>La rivière ne suit plus son tracé initial.</i> • <i>Deux embranchements en face du lot 12 causés par les embâcles</i> • <i>Comment démanteler ces embâcles? À qui revient la responsabilité?</i>
<p>Les problèmes causés par les inondations.</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Sur la route du Mont-Saint-Pierre</i>
<p>La nappe phréatique remonte dans les sous-sols.</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>À La Martre et à Cap-Chat</i>
<p>Le manque de données sur les nappes phréatiques.</p>
<p>L'eau souterraine est méconnue dans la région.</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Que signifie l'expression « veine d'eau »? La dynamique des eaux souterraines est mal comprise.</i>
<p>Les citoyens ne sont pas sensibilisés à leurs impacts sur la qualité de l'eau de leurs puits et celles des puits de leurs voisins.</p>
<p>Les activités humaines illégales contaminent la nappe phréatique.</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Carcasses d'animaux enterrées, déversements d'huile, réservoirs à essence enterrés</i>
<p>Il semble que les gens ne font pas analyser leur eau souterraine.</p>
<p>Les citoyens s'alimentant en eau souterraine à La Martre boivent-ils une eau de qualité?</p>
<p>La qualité de l'eau des puits individuels n'est pas connue.</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>La Martre</i>
<p>Les sels de déglacage peuvent s'infiltrer dans les nappes phréatiques et atteindre les cours d'eau (routes près des cours d'eau).</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Y a-t-il des bassins de décantation?</i>
<p>Les activités forestières et l'expansion du territoire bâti entraînent la perte de milieux humides.</p>
<p>Les coupes forestières sur les terres privées sont non réglementées, des coupes à blanc non justifiées sont faites. Des coupes forestières sont faites en zone de forte pente.</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Ce qui entraîne des glissements de terrain et du ruissellement.</i>
<p>Les méthodes utilisées pour les coupes forestières en pente forte sont-elles les bonnes?</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Certaines méthodes entraînent un ruissellement plus intense.</i>
<p>Les pratiques forestières sur les terres privées sont peu contrôlées.</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Exemple : coupes forestières près des cours d'eau, vieilles voitures dans les bois, huile qui s'échappe, ce qui pourrait entraîner la contamination de l'eau.</i>
<p>Le manque de sensibilisation à l'importance de l'eau et sa protection.</p>
<p>Le manque d'informations sur les usages de l'eau et les rejets de l'usine d'extraction d'alumine à Grande-Vallée.</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>La planification sera-t-elle respectée et les activités seront-elles surveillées?</i>

Les risques de contamination du sol et des cours d'eau liés au transport des hydrocarbures. • <i>Transbordements par camions</i>
L'usage de produits pour contrôler la végétation sous les lignes de transport électrique (projets éoliens). • <i>Quels sont ces produits?</i>
Les bassins de récupération des garages ne sont pas vidangés selon les normes et il n'y a pas de suivi. • <i>Ce qui entraîne une contamination des puits d'eau potable voisins.</i>
Les cimetières de voitures près des cours d'eau • <i>Cap-au-Renard</i>
Il n'est pas acceptable que les citoyens n'aient pas accès à une eau potable de qualité. • <i>On en a besoin, c'est vital!</i>
Le gaspillage de l'eau
Les ressources humaines sont insuffisantes dans les municipalités pour entretenir les réseaux de distribution d'eau potable.
Les puits individuels d'approvisionnement en eau potable dans les secteurs non desservis sont contaminés par les activités humaines • <i>Notamment par les changements d'huile</i>
Les rejets des eaux usées non traitées
Des municipalités ne sont pas encore équipées de systèmes d'assainissement des eaux usées.
Des municipalités sont sans traitement des eaux usées. • <i>Le dégrillage fin n'est pas vraiment un traitement des eaux usées.</i>
Le Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r.8) n'est pas respecté.
Des installations septiques sont non conformes.
La commercialisation de l'eau de la source Isabella (et de l'eau en général). • <i>L'eau est-elle en quantité suffisante pour être commercialisée?</i>
L'impact sur la santé du calcaire en quantité importante dans l'eau.
Les gens ne sont pas informés sur les interactions des médicaments avec les minéraux de l'eau.
Lors de l'implantation d'industries, les impacts sur l'eau ne sont pas étudiés de façon indépendante. • <i>Les résultats devraient être rendus publics avant que l'industrie s'implante.</i> • <i>Les lois ne semblent pas suffire.</i>
Quel sera le financement des organismes de bassins versants?
Les élus ne sont pas sensibilisés à la bonne gestion de l'eau.
La population n'est pas suffisamment informée sur l'eau.
Comment l'organisme de bassins versants sera financé pour réaliser les actions du plan directeur de l'eau?
Assemblée citoyenne - Capucins à Tourelle
Qui profitera de la commercialisation de l'eau de la source Isabella?
Assemblée citoyenne - Manche d'Épée à Saint-Yvon
L'érosion des berges cause la perte de terrains privés et de terres cultivables.

Le gros embâcle sur la rivière de la Petite Vallée.
L'embâcle sur la Grande Coulée, près de l'embouchure, à Grande-Vallée.
Lors des crues printanières, des souches se retrouvent dans les cours d'eau à la suite de coupes forestières (près des cours d'eau). Ces souches forment des embâcles entraînant des inondations (1980-1981). Le grand embâcle (20 pieds) sur la Grande Coulée, près de l'embouchure, cause des inondations. Les inondations causées par les embâcles coûtent cher. <ul style="list-style-type: none"> • <i>Plus cher que de défaire les embâcles</i>
L'eau de la rivière de la Grande Vallée est de moins bonne qualité qu'avant.
Les projets de développement vont affecter la qualité de l'eau de la rivière de la Grande Vallée.
Les milieux humides ont été drainés par des canaux dans la colonie de Grande-Vallée. <ul style="list-style-type: none"> • <i>Le drainage a été fait il y a plusieurs années pour l'agriculture.</i>
Des gens jettent encore des déchets dans la rivière. <ul style="list-style-type: none"> • <i>Exemple : cendres</i>
L'ancien dépotoir de Petite-Vallée a été en partie mis à nu lors des grandes marées de 2010.
La réglementation forestière n'est pas respectée. Les bandes riveraines ne sont pas respectées par les compagnies forestières. Les billes coupées et les arbres arrachés forment des embâcles.
La coupe forestière est mal faite à plusieurs endroits (coupes à blanc).
La facilité pour les industriels d'obtenir des permis d'exploration jusque dans le territoire bâti.
La mine d'argile alumineuse et l'usine d'extraction d'alumine situées sur la montagne et chevauchant la limite des bassins versants Madeleine et de la Grande Vallée. <ul style="list-style-type: none"> • <i>Il n'y a pas d'études des impacts environnementaux.</i> • <i>Quels sont les impacts des poussières, des rejets, du ravinement et sur le drainage?</i> • <i>Quels seront les usages de l'eau?</i>
Les impacts des parcs éoliens sur les paysages
Les distances par rapport aux cours d'eau sont-elles respectées par l'industrie éolienne? <ul style="list-style-type: none"> • <i>La distance pourrait être plus éloignée entre les parcs éoliens et les cours d'eau.</i> • <i>Les lignes passent très près des lacs (par exemple, lac à Jimmy).</i> • <i>On pourrait même aller plus loin dans les exigences.</i>
Plusieurs coulées ont été déboisées par Hydro-Québec pour la ligne de transport électrique entre le parc éolien de Montagne Sèche et le poste de distribution d'électricité de Grande-Vallée. <ul style="list-style-type: none"> • <i>Ruisseau André, coulée du Bois d'Église et trois autres coulées et ruisseaux à l'est</i> • <i>Le déboisement a été fait jusqu'au cours d'eau.</i> • <i>La revégétalisation a été faite avec du foin seulement.</i> • <i>Ce qui entraîne une réponse rapide des cours d'eau aux précipitations et des inondations.</i>

Le déboisement pour les lignes de transport de l'énergie éolienne le long de la route de la colonie de Grande-Vallée et dans l'arrière-pays du secteur.
Les terres autrefois cultivées sont maintenant en friches.
L'absence de réglementation relative à l'utilisation de bateaux à moteur sur certains lacs. Il est difficile de légiférer. <ul style="list-style-type: none"> • <i>Gros moteurs sur le lac de la Ferme.</i>
Des bateaux à moteur sont utilisés sur les petits lacs. <ul style="list-style-type: none"> • <i>Lac de la Ferme</i>
Les projets privés sur le territoire s'approprient les plans d'eau et les cours d'eau. <ul style="list-style-type: none"> • <i>Le lac à Foin (Madeleine) a été cédé à une compagnie privée (pourvoirie du Camp de la Haute-Madeleine) avec des droits exclusifs</i>
Le manque d'eau potable à Cloridorme à l'été 2012 va-t-il se répéter dans les années à venir? <ul style="list-style-type: none"> • <i>Le niveau de l'eau du Grand lac Alphée était bas.</i>
La commercialisation d'eau potable (source Isabella) <ul style="list-style-type: none"> • <i>L'eau est une richesse collective qui va enrichir un petit nombre.</i> • <i>Les redevances sont-elles suffisantes? Sont-elles connues?</i> • <i>Les retombées seront-elles bonnes pour les communautés?</i>
Le braconnage et la présence de truite arc-en-ciel menacent le saumon atlantique dans la rivière de la Grande-Vallée.
Assemblée citoyenne - Anse-à-Valleau à Cap-Desrosiers
À Rivière-au-Renard, la crainte d'être inondé est encore présente.
Les indemnités pour la délocalisation à la suite des inondations ne sont pas suffisantes et équitables (à Rivière-au-Renard).
Des animaux morts sont-ils encore jetés dans le lac D'Amours?
Des gens font leurs besoins dans les cours d'eau.
Le gaspillage de l'eau <ul style="list-style-type: none"> • <i>Des gens arrosent leur asphalte.</i> • <i>Les générations futures manqueront peut-être d'eau.</i>
Des installations septiques sur le bord des lacs ne sont pas adéquates.
Assemblée citoyenne - Cap-aux-Os à Barachois
La baisse de protection de certains cours d'eau à la suite des modifications des lois fédérales.
Lors de gros épisodes de pluie, la réponse des rivières Dartmouth, York et Saint-Jean est plus rapide qu'avant. <ul style="list-style-type: none"> • <i>Dans la rivière Saint-Jean, cela prend moins de temps pour qu'il y ait des matières en suspension dans l'eau (3 heures au lieu de 3 jours).</i>
Les méthodes naturelles de stabilisation des berges ne sont pas préconisées. <ul style="list-style-type: none"> • <i>Particulièrement par le ministère des Transports et les citoyens</i>
L'enrochement sur le bord des cours d'eau est une méthode radicale. <ul style="list-style-type: none"> • <i>Devrait travailler sur la cause de l'érosion des berges.</i>
L'absence de données sur les eaux souterraines
Quelles connaissances avons-nous sur les eaux souterraines (disponibilité, renouvellement, nappe phréatique, etc.)?

La cartographie des eaux souterraines n'est pas connue.
Les pluies acides
Des marais et des marécages ont été remblayés à Rivière-au-Renard et à L'Anse-à-Valleau.
Le lixiviat du « dépotoir » de Gaspé <ul style="list-style-type: none"> • Où va le lixiviat? • Lors de la vidange des excédents de lixiviat à Rivière-au-Renard, on ne pouvait plus se baigner à Haldimand. • Le lixiviat est entreposé sur une aire ouverte. Que se passe-t-il lors des pluies diluviennes?
Les riverains ne sont pas sensibilisés aux bonnes pratiques sur les bandes riveraines.
La bande riveraine est-elle respectée le long des cours d'eau sur les terres privées? <ul style="list-style-type: none"> • Le long de la rivière York
Les coupes forestières ont des impacts sur les rivières à saumon.
Des coupes à blanc se font sur les flancs des montagnes. Près du Grand Étang, dans le Portage, la forêt est prête à être recoupée ce qui entraînera des impacts sur le paysage. Les zones de coupe près des cours d'eau sont peu respectées.
Les coupes à blanc font que le niveau d'eau des rivières augmente rapidement.
Les pratiques forestières font augmenter les sédiments dans les cours d'eau. <ul style="list-style-type: none"> • Le parcours de certains chemins forestiers est mal conçu, les fossés se déversent directement dans les cours d'eau.
L'utilisation d'eau et la pollution de l'eau par l'usine d'extraction d'alumine à Cap-Chat.
L'absence de données sur les impacts des forages d'hydrocarbures et sur les eaux souterraines.
Les impacts des forages d'hydrocarbures sur l'approvisionnement en eau souterraine et sur sa qualité, près des secteurs habités.
Quel est l'impact des activités d'exploitation pétrolière sur les eaux souterraines et sur les eaux de surface?
Les compagnies pétrolières ont peut-être des informations, mais ne les rendent pas publiques.
Les mesures d'incitation à la diminution de la consommation d'eau ne sont pas appliquées par le gouvernement. <ul style="list-style-type: none"> • Code de construction • Récupération de l'eau de pluie, toilettes à faible consommation, programme d'économie d'eau potable et technologies diverses
L'eau potable peut venir à manquer.
On va tous payer pour l'eau si l'on ne fait pas attention pour l'économiser.
Que le barrage de l'ancienne pisciculture de Gaspé cède au printemps avec les grosses pluies.
Lorsqu'il y a des épisodes de pluie, des avis d'ébullition sont émis à Gaspé parce que l'eau n'est plus potable à cause des matières en suspension. <ul style="list-style-type: none"> • Le système de traitement (chloration) n'enlève pas les matières en suspension.
Des installations municipales de traitement des eaux usées sont désuètes. <ul style="list-style-type: none"> • À Cap-Chat, les eaux usées ne sont pas traitées.
Des installations septiques sont non conformes.

Y a-t-il des risques que la truite arc-en-ciel, une espèce nuisible, soit en compétition avec le saumon atlantique?
<ul style="list-style-type: none"> • Si l'on n'a pas le droit de pêcher la truite arc-en-ciel dans les rivières à saumon sans permis de pêche sportive du saumon atlantique.
La pollution atmosphérique par la cimenterie à Port-Daniel et les impacts sur les cours d'eau.

Préoccupations concernant l'aire naturelle des habitats côtiers de la Gaspésie¹

La viabilité des mosaïques forestières, des milieux humides côtiers et des rivières et ruisseaux est bon, mais ces cibles pourraient nécessiter des mesures de gestion spécifiques.
Si les tourbières et la communauté d'espèces aviaires pélagiques ne sont pas surveillées, elles deviendront vulnérables à de sérieuses dégradations.
Les effectifs des populations de poissons anadromes et catadromes sont faibles et leur vulnérabilité est grande.
L'aire naturelle des habitats côtiers de la Gaspésie est susceptible d'être dégradée par : <ul style="list-style-type: none"> • l'expansion des zones résidentielles et de villégiature; • le développement pétrolier, gazier et minier; • le développement d'activités récréatives et touristiques; • la circulation de véhicules motorisés (VTT, motoneiges, etc.) et autres activités (kitesurf, deltaplane, motomarine, etc.).
Les milieux humides côtiers et la communauté d'espèces aviaires pélagiques sont susceptibles d'être dégradés par : <ul style="list-style-type: none"> • le développement des activités de croisières et industrielles (industrie des croisières dans la baie de Gaspé et secteur industriel de Sandy Beach); • l'utilisation du réseau de routes et des voies ferrées.
Le développement d'activités d'aquaculture est susceptible de dégrader les populations de poissons anadromes et catadromes, les milieux humides côtiers et la communauté d'espèces aviaires pélagiques.
Le déversement accidentel de pétrole est susceptible de dégrader la communauté d'espèces aviaires pélagiques, les populations de poissons anadromes et catadromes, les milieux humides côtiers ainsi que les rivières et ruisseaux.
La collecte illégale d'espèces en péril est susceptible de dégrader la communauté d'espèces aviaires pélagiques et les populations de poissons anadromes et catadromes.
La localisation et l'expansion des activités forestières sont susceptibles de dégrader la mosaïque forestière, les rivières et ruisseaux.
La prolifération de l'algue <i>Didymo</i> (<i>Didymosphenia geminata</i>) est susceptible de dégrader les populations de poissons anadromes et catadromes ainsi que les rivières et ruisseaux.
Les systèmes de traitement des eaux résidentielles désuets sont susceptibles de dégrader les milieux humides côtiers, les ruisseaux et rivières ainsi que les populations de poissons anadromes et catadromes.
La modification des habitats littoraux par les changements climatiques et les conditions météorologiques extrêmes est susceptible de dégrader les milieux humides côtiers et la communauté d'espèces aviaires pélagiques.

¹ Ces préoccupations sont celles de Conservation de la Nature Canada.

Annexe 8 – Priorités liées à la ressource eau

Kiosque Journée internationale des personnes âgées (Grande-Vallée)
Que l'eau et les rivières restent dans l'état où elles sont.
Que les rivières à saumon soient maintenues en bon état et que la pêche demeure bonne.
Protéger nos ressources
Garder le bord des cours d'eau et des lacs propres
Restaurer les berges de la rivière Cap-Chat
Kiosque Fête des Récoltes (Cap-au-Renard)
Avoir de l'eau potable à La Martre
Conserver l'usage des petits cours d'eau pour l'escalade sur glace <ul style="list-style-type: none"> • <i>Bassin versant du Portage et bassins résiduels adjacents</i>
Préserver la qualité de l'eau
Que les gens ne jettent plus des déchets dans l'eau.
Aménager des bassins de décantation pour empêcher les produits chimiques de se rendre au fleuve. <ul style="list-style-type: none"> • <i>Le long de la route 132 entre les routes Lavoie et Dugas à Sainte-Anne-des-Monts</i>
Sensibiliser les gens à ne pas traverser les cours d'eau avec leur tracteur
Sensibiliser la population à ne plus utiliser les lacs et les cours d'eau comme dépotoir
Assemblée citoyenne – Cap-au-Renard à Gros-Morne
Avoir des puits individuels avec une eau saine, dont on connaît la qualité. <ul style="list-style-type: none"> • <i>Faire analyser l'eau des puits (fausse croyance que l'eau des puits est bonne)</i>
Avoir une eau potable (une nécessité)
Développer un bon réseau d'approvisionnement en eau potable
Avoir de l'eau potable pour tout le monde
S'assurer de protéger les sources d'approvisionnement en eau municipales
Conserver les bandes riveraines des cours d'eau
Sensibiliser les gens à la surconsommation de l'eau potable
Protéger les cours d'eau permanents et intermittents sur les terres privées <ul style="list-style-type: none"> • <i>Informers et sensibiliser les propriétaires de terres privées</i> • <i>Sensibiliser les municipalités à l'application de la réglementation</i>
Conserver la beauté naturelle et la richesse des cours d'eau et des plans d'eau
Protéger les cours d'eau intermittents
Informers sur les eaux souterraines (puits d'approvisionnement)
Retour de la rivière de l'Anse Pleureuse à son tracé initial

Les retombées économiques de l'exploitation de l'eau de la source Isabella doivent rester en Gaspésie.
Faire découvrir les bassins versants <ul style="list-style-type: none"> • <i>Quand on les connaît, on se les approprie et l'on veut davantage les protéger</i>
Sensibiliser les élus à la gestion intégrée de l'eau
Sensibiliser les gens à l'importance de préserver l'eau
Sensibiliser les jeunes à la gestion intégrée de l'eau par bassin versant <ul style="list-style-type: none"> • <i>Pour qu'ils en parlent à leurs parents.</i>
Faire la promotion de la récupération de l'eau de pluie
Organiser des sorties en nature (classes vertes) pour les écoliers
Mettre en valeur nos plans d'eau, nos cours d'eau et nos milieux humides <ul style="list-style-type: none"> • <i>En développant des activités d'éducation et de sensibilisation</i>
Conserver les lieux végétalisés <ul style="list-style-type: none"> • <i>Pour conserver une bonne qualité de l'eau dans la nappe phréatique</i> • <i>Limiter le développement dans les zones naturelles</i>
Protéger la santé des rivières à saumon
Protéger les milieux humides
Préserver l'accessibilité aux lacs pour la pêche
Sensibiliser les gens à ne pas jeter des déchets dans la nature
Sensibiliser les gens aux impacts de leurs activités sur l'eau
Mettre en valeur les champs en les cultivant
Adopter une réglementation sur l'ensemble du territoire pour contrôler les coupes forestières en zone de forte pente
Fournir de l'eau potable en quantité suffisante
Réunir les Plans directeurs de l'eau de tous les organismes de bassins versants et les diffuser au public <ul style="list-style-type: none"> • <i>Partage de connaissances et d'expériences</i>
Que les industries recyclent leurs eaux.
Faire de la sensibilisation dans les écoles
Les redevances de la source Isabella devraient rester dans le milieu (Gaspésie).
Régler les cas de rejets d'eaux usées non traitées <ul style="list-style-type: none"> • <i>Commencer par les cas flagrants d'illégalité</i> • <i>Appliquer les lois et la réglementation</i>
Assemblée citoyenne – Manche-d'Épée à Saint-Yvon
Assurer l'efficacité du système d'aqueduc de Grande-Vallée (fuites)
Sensibiliser les gens à la surconsommation de l'eau <ul style="list-style-type: none"> • <i>Exemples : lavage d'asphalte, arrosage de la pelouse</i>
Mettre en œuvre des programmes d'économie d'eau potable

Protéger la nappe phréatique
Surveiller les embâcles sur les rivières et évaluer leurs impacts
Protéger les terres privées de l'érosion causée par la rivière de la Petite Vallée <ul style="list-style-type: none"> • <i>Démanteler l'embâcle pour que la rivière retrouve son lit principal</i>
Respecter les contraintes imposées par l'État à l'exploitation des ressources naturelles
Respecter les écosystèmes, milieux sensibles, habitats fauniques et routes d'accès
Réseauter les sites d'intérêt mis en valeur
Protéger la salubrité de l'eau
Protéger la beauté des paysages, autant du littoral que de l'arrière-pays
Conserver les milieux humides <ul style="list-style-type: none"> • <i>Rôle écologique et rôle pour la biodiversité (flore)</i>
Mettre en valeur nos paysages <ul style="list-style-type: none"> • <i>Notamment dans le secteur de Gaspé et du parc Forillon</i>
Maintenir la qualité de l'eau et la quantité d'eau disponible
Toutes les activités récréotouristiques devraient se réaliser de façon écoresponsable.
Développer l'agriculture dans plusieurs vallées de la zone Gaspésie Nord <ul style="list-style-type: none"> • <i>Ce serait de beaux paysages humanisés si les terres étaient cultivées.</i>
Conserver les paysages <ul style="list-style-type: none"> • <i>Impacts des parcs éoliens</i>
Permettre au saumon atlantique de coloniser la rivière de la Grande Vallée et mettre en valeur cette ressource
Assemblée citoyenne – Cap-aux-Os à Barachois
Tous les usages et ressources liés à l'eau doivent être protégés, restaurés ou mis en valeur.
Protéger les rives
Mettre en place une réglementation pour diminuer la consommation d'eau
Adopter une politique de redevances pour les compagnies qui embouteillent l'eau. <ul style="list-style-type: none"> • <i>Eau du robinet et source Isabella</i>
Que les utilisateurs du territoire se concertent et coordonnent leurs actions.
Mettre l'accent sur un développement intégré et durable de nos cours d'eau <ul style="list-style-type: none"> • <i>Protéger les espèces indigènes et éviter l'introduction de nouvelles espèces</i>
Identifier les autorités en matière d'environnement avant d'intervenir dans le milieu <ul style="list-style-type: none"> • <i>Qui prend les décisions et qui donne les autorisations?</i>
Développer des activités d'interprétation sur le thème de l'eau pour sa mise en valeur
Faire de la sensibilisation en milieu scolaire
Développer des outils pédagogiques

Que le gouvernement éduque les gens relativement à l'eau.
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Programmes éducatifs sur la protection et l'économie de l'eau</i> • Faciliter l'accès à la ressource eau, au milieu, aux points d'intérêt par des aménagements
Sensibiliser le gouvernement à l'application des mesures d'incitation à la diminution de la consommation d'eau
Protéger les habitats aquatiques
Protéger tous les milieux humides
Protéger la qualité de l'eau dans nos cours d'eau
Protéger l'eau
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Qualité de l'eau potable, aspects récréatifs et économiques</i>
Mettre aux normes les installations septiques
Mettre en valeur le site de l'ancienne pisciculture de Gaspé
Faciliter l'installation d'équipements écoresponsables
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Adapter les règlements</i>

Priorités concernant l'aire naturelle des habitats côtiers de la Gaspésie¹

Assurer le suivi des espèces exotiques envahissantes
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Algue Didymo en particulier</i>
Assurer le suivi des espèces en situation précaire
Protéger les milieux humides côtiers, les terrains riverains et les estuaires
Assurer le suivi du traitement des eaux usées

¹ Ces priorités sont celles de Conservation de la Nature Canada.

Annexe 9 – Vision des acteurs de l'eau

Idéaux à concrétiser d'ici 20 à 30 ans

Table de concertation
La route 299 ne ferme pas à cause d'inondations.
Nos petits enfants jouissent des mêmes conditions qu'actuellement (dans 50 ans). <ul style="list-style-type: none"> • <i>Baignade, pêche, etc.</i>
Les rivières sont embellies. <ul style="list-style-type: none"> • <i>La propreté est rétablie et les embâcles sont démantelés.</i>
Les humains s'ajustent à la nature. <ul style="list-style-type: none"> • <i>Protection, conservation et préservation</i>
L'eau est buvable et l'on peut se baigner.
Des moyens sont pris afin que les activités humaines n'affectent pas la qualité de l'eau. <ul style="list-style-type: none"> • <i>Les exigences de la réglementation sont même dépassées.</i>
La qualité de l'eau et la quantité d'eau sont protégées. <ul style="list-style-type: none"> • <i>Parce que s'il n'y a plus d'eau, il n'y a plus d'êtres humains.</i>
La réglementation est appliquée. <ul style="list-style-type: none"> • <i>Aucun remblai en zone inondable</i> • <i>Respect du Règlement sur l'évacuation des eaux usées des résidences isolées</i> • <i>Registre des installations septiques</i>
Les gens sont moins insouciantes. <ul style="list-style-type: none"> • <i>Plus écoresponsables</i>
Les utilisateurs de l'eau sont responsables. <ul style="list-style-type: none"> • <i>L'eau est un bien commun.</i> • <i>Pour un développement durable</i>
Les gens sont conscients de ce qu'est la ressource eau, de son importance.
Assemblée générale annuelle
Les ressources en eau sont maintenues en bon état.
Les rivières sont préservées.
Nous agissons de façon préventive.
Nous prenons en compte l'espace de liberté des cours d'eau.
Assemblée citoyenne – Cap-au-Renard à Gros-Morne
Nous avons des technologies permettant de recycler l'eau et d'utiliser moins d'eau.
L'eau et les ressources sont comme elles sont actuellement.

Les richesses naturelles que l'on possède sont conservées.
Nous avons récupéré certains usages de l'eau. <ul style="list-style-type: none"> • <i>La situation s'est améliorée.</i>
Tous les citoyens sont écoresponsables. <ul style="list-style-type: none"> • <i>Si l'on est sensibilisé à l'environnement, c'est plus facile d'être écoresponsable.</i>
Le développement économique est écoresponsable.
Les gens sont conscients de l'importance de l'eau.
Tous les projets sont développés en tenant compte de leurs impacts sur l'environnement plutôt que de leurs profits.
Nos choix sont écoresponsables.
La Gaspésie vit de ses attraits naturels.
Un paysage humanisé à la grandeur de la Gaspésie
Le caractère naturel de la Gaspésie est préservé.
Une Gaspésie verte
Assemblée citoyenne – Manche-d'Épée à Saint-Yvon
La qualité de l'eau, la quantité d'eau et les écosystèmes sont conservés malgré un développement industriel.
Les acquis et la qualité des écosystèmes sont conservés.
Les milieux humides sont conservés. <ul style="list-style-type: none"> • <i>Importance pour la faune et la flore</i>
L'accessibilité (gratuité) aux cours d'eau et aux plans d'eau est préservée.
La pêche est toujours possible dans la rivière de la Grande Vallée.
Nous avons développé une fierté envers nos cours d'eau et nos lacs. <ul style="list-style-type: none"> • <i>Par la sensibilisation</i>
Nous sommes sensibilisés à l'importance de l'eau et à sa qualité.
Il n'y a pas de surconsommation d'eau.
La valeur écologique des milieux humides est reconnue.
La gestion intégrée de l'eau par bassins versants contribue à créer des coins de pays beaux, harmonieux et prospères.
La possibilité de faire de la Gaspésie un paysage humanisé a été explorée.
Assemblée citoyenne – Anse-à-Valleau à Cap-Desrosiers
Des moyens sont pris pour que les ressources en eau ne se détériorent pas.
Nous réfléchissons avant de passer à l'action et prenons en considération le rôle écologique des cours d'eau.
Assemblée citoyenne – Cap-aux-Os à Barachois
La biodiversité d'aujourd'hui est préservée.
Les écosystèmes aquatiques sont aussi sains ou même en meilleur état qu'aujourd'hui.
Des problèmes seront résolus et nous n'en aurons pas créé.

La ressource eau est comme aujourd'hui ou en meilleur état.
Les attraits naturels sont mis en valeur pour attirer les gens.
La protection de l'eau est une vision partagée par tous les intervenants.
Nous pouvons boire l'eau de pluie. <ul style="list-style-type: none"> • <i>Pas de pluies acides</i>
Dans 30 ans, on peut encore boire l'eau de la rivière.
Les interventions touchant les rives sont faites selon la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables.
Les installations septiques sont toutes conformes.
Toutes les installations septiques sont mises aux normes.
La bande riveraine de 10 ou 15 m est respectée à 100 %.
De la sensibilisation est faite en milieu scolaire. <ul style="list-style-type: none"> • <i>Des outils pédagogiques ont été élaborés.</i>
Des outils d'interprétation sur les bassins versants sont développés.

Vision concernant l'aire naturelle des habitats côtiers de la Gaspésie¹

D'ici 25 ans :

- Un réseau d'aires protégées représentatives de la biodiversité de l'aire naturelle des habitats côtiers de la Gaspésie préservera les rives, les milieux humides, les sommets côtiers, le couvert forestier ainsi que la connectivité écologique entre les grands espaces naturels existants;
- La collectivité locale est bien impliquée dans la conservation et la gestion de ce patrimoine exceptionnel;
- L'exploitation des ressources naturelles est faite de façon durable.

¹ Vision de Conservation de la Nature Canada.

Annexe 10 – Changements climatiques

A. Signes des changements climatiques

<p>Comparés au nord, les signes des changements climatiques sont difficiles à voir, car on est dans une zone tempérée.</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>On ne peut pas se fier juste à une ou deux années d'observations.</i>
<p>L'été 2012 a été plus chaud.</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Baisse du niveau d'eau du lac du Clin (bassin versant Dartmouth) de 4 pieds</i> • <i>Problèmes d'approvisionnement en eau potable à Cloridorme : est-ce exceptionnel?</i>
<p>Il y avait des gelées blanches à la fin d'août dans les années 1950-1960 (pas à toutes les années), mais aujourd'hui, elles ont lieu plus tard.</p>
<p>Il y a plus de redoux l'hiver depuis les 5-10-15 dernières années.</p>
<p>Il y a moins de neige en hiver.</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Peu de neige les deux derniers hivers (il y a deux ans, la grande Traversée de la Gaspésie en ski de fond a dû modifier son trajet faute de neige)</i>
<p>Entre 1957 et 1960, il y avait beaucoup plus de neige qu'aujourd'hui.</p>
<p>Les inondations semblent plus fréquentes qu'avant.</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>En 1942, il y a eu une grande inondation à Grande-Vallée. Après, il y a eu des inondations seulement en 1980 ou 1981 et ensuite, elles deviennent plus fréquentes.</i> • <i>Il semble que les pluies ne soient pas plus abondantes. Serait-ce à cause des interventions forestières?</i>
<p>Les saisons semblent se décaler.</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Elles commencent plus tard et finissent plus tard.</i>
<p>Les canards et les bernaches restent l'hiver depuis environ 6 ans.</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Il n'y a plus de glace sur le bord de l'eau alors ils restent plus longtemps.</i>
<p>Les oiseaux partent plus tard qu'avant.</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Avant, c'était en octobre et maintenant c'est en novembre.</i>
<p>Les hivers ont changé, il n'y a plus de neige.</p>
<p>La configuration des bancs de sable change à l'embouchure des rivières.</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Le banc de sable à Sandy Beach (Boom Defence) a changé de forme et s'est déplacé.</i> • <i>Serait-ce à cause des courants qui ont changé?</i>
<p>La pointe de sable à Sandy Beach (Boom Defence) disparaît.</p>
<p>À l'été 2012, on a pu traverser la rivière Dartmouth en souliers sans se mouiller les pieds.</p>
<p>Il semble y avoir un réchauffement des eaux.</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Des bélugas sont morts à l'été 2012.</i> • <i>Les colonies de fous de Bassan ont eu de la difficulté à se nourrir.</i>

Le réchauffement de l'eau de mer <ul style="list-style-type: none"> • <i>Taux de survie des oisillons des fous de Bassan plus faible</i>
De moins en moins d'oiseaux <ul style="list-style-type: none"> • <i>Serait-ce à cause du comportement humain?</i>
Des espèces d'oiseaux ont changé leur patron d'arrivée et de départ. <ul style="list-style-type: none"> • <i>Merles en hiver et bernaches qui restent plus longtemps.</i>
Il n'y avait pas autant de ratons laveurs il y a 15 ans.
Il y a plus de renards qu'avant.
Les phoques viennent se doroir au soleil en janvier sur les glaces de la rivière York (estuaire). <ul style="list-style-type: none"> • <i>On ne voyait pas ça avant, probablement parce qu'il n'y avait plus de glace dans la baie de Gaspé.</i>
Des phoques ont été vus au printemps passé sur les glaces de la rivière York (estuaire). <ul style="list-style-type: none"> • <i>Environ 300 phoques. Du jamais vu!</i>
Il n'y avait pas de charançon vert pâle (<i>Poludrusus impressifrons</i>), il y a 15 ans.
Les premiers gels arrivent plus tard, en novembre plutôt qu'en septembre.
Les glaces se forment plus tard et partent plus tôt. <ul style="list-style-type: none"> • <i>Dans la baie de Gaspé, à l'extérieur de la barre de Sandy Beach et Penouille, il y a 15 ans, on pouvait y faire du ski de fond.</i> • <i>Ça gèle encore dans la baie de Gaspé, mais pas jusqu'au parc Forillon.</i> • <i>Sur la rivière York, en amont du pont, la glace a seulement pris en janvier (2012).</i> <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Les cabanes de pêche à l'éperlan ont été installées plus tard et enlevées plus tôt.</i>
L'érosion du littoral causée par l'absence des glaces <ul style="list-style-type: none"> • <i>Conséquences : dommages aux infrastructures, enrochement, accessibilité restreinte et vue réduite.</i>
Moins longue période de glaces sur les côtes <ul style="list-style-type: none"> • <i>Moins de protection des côtes, plus d'érosion</i> • <i>Les glaces se forment plus tard et partent plus tôt.</i> • <i>La surface de glace est moins grande, on voit une différence en 15 ans.</i>
Il y a plus de grandes précipitations qu'avant.
Il y a plus de pluies en hiver.
Il y a moins de neige depuis les 10 dernières années.
Il y a de plus en plus de fortes précipitations. <ul style="list-style-type: none"> • <i>Elles causent des inondations (en 2006, 2007 et 2010).</i>
La température se réchauffe d'année en année.
Il y a plus de vents qu'avant, depuis 7-8 ans, et cela plus régulièrement. <ul style="list-style-type: none"> • <i>La mer est plus difficile qu'avant (aux dires d'un capitaine de bateau).</i> • <i>La baie n'est plus « huileuse » comme avant.</i>
Les oiseaux demeurent plus longtemps à l'automne. <ul style="list-style-type: none"> • <i>Bernaches, canards et merles (à Noël)</i>

Il y a maintenant de grands hérons.
Les fous de Bassan viennent pêcher dans l'anse à Mont-Louis, de plus en plus depuis 4 ans.
Il n'y a pas autant de glaces sur la mer qu'avant. <ul style="list-style-type: none"> • <i>L'anse à Mont-Louis gelait au complet avant.</i> • <i>Les glaces restent moins longtemps maintenant.</i>
Les glaces le long de la mer ne sont pas encore prises en janvier.
Les hivers sont doux.
L'hiver, il y a des redoux.
La patinoire dégèle durant l'hiver.
Il y a de la pluie en hiver.
Hivers avec beaucoup moins de neige
Le décalage des saisons <ul style="list-style-type: none"> • <i>À Pâques, on pouvait se promener en souliers.</i>
Des périodes de grands vents en été comme en hiver

B. Effets appréhendés des changements climatiques

À Cloridorme, il y a eu des problèmes d'approvisionnement en eau à l'été (2012). Le niveau d'eau du Grand lac Alphée était bas. Est-ce exceptionnel ou dû aux changements climatiques? Ça risque de se produire encore dans le futur.
Le départ de plusieurs espèces fauniques et l'arrivée d'autres espèces <ul style="list-style-type: none"> • <i>La possibilité que certaines espèces soient nuisibles ou indésirables.</i>
La diminution des niveaux moyens des rivières
Les marées d'algues rouges pourraient être plus fréquentes. <ul style="list-style-type: none"> • <i>Liées à l'augmentation des températures de l'eau</i> • <i>La mortalité d'oiseaux marins et de poissons</i>
L'augmentation de la température de l'eau des petits cours d'eau <ul style="list-style-type: none"> • <i>En lien avec la baisse des niveaux d'eau et la hausse des températures</i> • <i>Certaines espèces, comme l'omble de fontaine, ne supportent pas des températures de l'eau trop chaudes.</i>
Dans 10 ans, il y aura des oies blanches dans la région.